



Nassirou Condetto CAMARA est économiste et conseiller régional de la CNOP (Confédération nationale des organisations paysannes) en Basse-Guinée.

Il participe à la « Dynamique » regroupant 7 organisations paysannes ouest-africaines et 3 organisations de solidarité internationale qui agissent ensemble en faveur de l'agriculture familiale.

Quelle est la place des organisations paysannes en Guinée-Conakry ?

En 2008 a été promulguée une loi importante en Guinée, elle donne une vraie reconnaissance juridique aux organisations paysannes (OP). Les OP étaient peu écoutées auparavant en Guinée. Le vrai tournant a eu lieu l'année suivante, en 2009, avec une prise d'initiative par l'Etat guinéen dans la lutte contre la faim au travers du programme d'urgence d'appui à la productivité agricole. La confédération nationale des organisations paysannes (CNOP-G) a la charge des achats et de la distribution des intrants. Elle mutualise les coûts pour constituer un fond revolving. Ce programme a permis de toucher 70 000 producteurs qui ont pu mettre en valeur 34 000 hectares supplémentaires pour produire près de 100 000 tonnes de riz.

Cette augmentation de la productivité n'aurait pas été possible sans l'implication des organisations paysannes ?

Les OP sont les acteurs clef qui permettent la concertation, l'adhésion au programme et ainsi une large mobilisation. Leur rôle est désormais reconnu par le Président de la République qui les a invitées au palais en février 2010 pour engager ensemble un plan d'autonomie en riz sur 3 ans (300 000 tonnes de riz sont importés chaque année, soit réduction de 100 000 tonnes par an). L'Etat subventionne les intrants et soutient l'équipement agricole pour permettre l'accroissement des rendements. Sur la campagne 2010/2011, plus de 25% du budget national a été investi dans l'agriculture (achats de charrues, tracteurs, motopompes,...) avec la supervision des OP. Au-delà de la volonté politique, la CNOP-G est donc devenue un acteur incontournable du développement du pays.

Est-ce que des mesures ciblées de protection aux frontières ont été prises ?

Effectivement, la récolte est prometteuse cette année, la CNOP a récemment discuté avec les autorités nationales pour gérer la commercialisation et éviter que la production soit bradée ou exportée. En conséquence, l'Etat a voté un budget pour acheter les excédents de production à un prix bonifié et pouvoir les redistribuer en période de soudure. Il s'agit d'éviter la spéculation au détriment des consommateurs et également de permettre aux producteurs d'avoir un revenu suffisant.